

L'ESPRIT AILLEURS

Les 17 et 18 octobre ont eu lieu à la Sorbonne les Assises de la coopération et de la solidarité internationale, en présence de tous les acteurs publics et privés concernés.

L'ensemble des associations de solidarité internationale (les « ONG ») avaient préparé une série de résolutions et propositions au ton modéré, mais suggérant des corrections précises aux perversions du système actuel. On en lira plus loin le résumé (Ils ont dit).

Prévus au programme, Hubert Védrine et Lionel Jospin n'ont su trouver le temps, ni de venir entendre la « société civile », ni de répondre à ses demandes. Si Lionel Jospin ne s'appuie pas sur elle, où trouvera-t-il la force et l'intelligence de réformer un système de coopération moribond, anesthésié par une autosatisfaction suicidaire ?

Car bien sûr le secrétaire d'État Charles Josselin n'a pas pipé mot des vraies raisons de cette faillite, qui finira par rendre intenable le travail des coopérateurs français, publics ou associatifs, en Afrique : les nostalgies impériales et la concussion.

Moyennant quoi, on le lira dans ces BILLETS, les pratiques françaises injustifiables (guerre, crimes, pillages) continuent de proliférer à travers l'Afrique.

En plusieurs domaines de politique intérieure, Lionel Jospin a montré son grand talent politique. On peut comprendre qu'il se soit d'abord mobilisé sur les fronts hexagonaux - certains brûlants, comme le chômage.

Mais, lui qui a commencé sa carrière aux Affaires étrangères, est bien placé pour savoir qu'on ne peut éluder ces Affaires-là et que, parfois, la temporisation est la pire des attitudes - en 1997 comme en 1936. Sur les « affaires africaines », il faudra bien, avant qu'il ne soit trop tard, rompre avec les mauvaises habitudes. Et le signaler.

SALVES

De Luanda à Douala

Pourquoi, au Congo-Brazzaville, la guerre de position entre les milices de Sassou N'Gusso, d'une part, celles de Lissouba et Kolelas, d'autre part, a-t-elle cédé la place, mi-octobre, à une conquête-éclair du pays ? Trois éléments ont fait basculer le conflit : l'envoi de soldats tchadiens par l'armée française (cf. *BILLETS* n° 51) ; l'afflux d'armements prodigués par les amis francoafricains de Sassou N'Gusso, Elf en tête (par air, depuis Luanda ou Franceville, ou par terre, via le Gabon et le Centrafrique) ; enfin, l'intervention décisive de l'armée angolaise, depuis l'enclave de Cabinda ¹.

Pourquoi l'Angola est-il monté au front ? Au printemps, contre Mobutu, il s'était allié à Kabila - qui, depuis, se rapprochait de Lissouba. La vieille amitié entre le président angolais Dos Santos et l'ex-président congolais N'Gusso n'est pas une explication suffisante.

En interrogeant les généraux qui détiennent la réalité du pouvoir à Luanda, on perçoit deux niveaux de motivations. Il s'est agi d'abord de frapper deux rébellions que Lissouba ne cessait de favoriser : l'UNITA de Savimbi (en principe associée au gouvernement angolais d'union nationale !) et les sécessionnistes du FLEC-Rénové (Front de libération de l'enclave de Cabinda).

Les généraux de Luanda ne cachent pas non plus leurs ambitions. Ils entendent faire de l'Angola une puissance régionale, ce qui suppose d'endiguer les visées de deux grands « voisins » : l'Afrique du Sud (qui serait alors cantonnée dans l'Est africain) et l'ex-Zaïre, renvoyé à la difficile gestion de l'après-Mobutu. L'Angola, lui, pourrait devenir le « parrain » d'une longue côte gorgée de pétrole, allant de ses propres gisements *offshore* jusqu'à Bakassi (Cameroun), en passant par Cabinda, Pointe-Noire, le Gabon et la Guinée équatoriale.

1. Coincé entre les deux Congo (Brazza et Kinshasa) ce petit territoire de 7 000 km², coupé du reste de l'Angola, n'en produit pas moins les deux-tiers du pétrole de ce pays...

Défense

Il n'est pas surprenant que ces ambitions angolaises rejoignent un corps expéditionnaire venu du Tchad : ce protectorat français néo-pétrolier a vu confirmer son rôle de verrou stratégique par Alain Richard (*BILLETS* n° 51).

Mais plus que du ministre français de la Défense, il faudrait parler de la Tour Elf à la Défense... Car il est clair qu'en toute cette affaire la stratégie du groupe pétrolier a été déterminante. Alors qu'il vient d'enchaîner les découvertes de champs pétroliers majeurs au large des côtes angolaise et congolaise, il voyait cet eldorado marin menacé par la vague révolutionnaire issue de la région des Grands Lacs. Une onde de choc qui ne fâche pas vraiment les Américains. Les régimes corrompus de Libreville, Yaoundé et Malabo sont menacés. Celui de Brazzaville sombrait... Il y avait le feu au lac (de pétrole) !

Opportunément, le réseau Pasqua-Marchiani avait surapprovisionné en armements russes les troupes angolaises. En avril, le PDG d'Elf Philippe Jaffré avait fait un séjour remarqué à Luanda. À l'Élysée, Jacques Chirac - dont J.F. Bayart disait : « *c'est l'Afrique du clientélisme pétrolier* » (*L'Express*, 10/11/1994) -, a passé l'été à nouer, avec l'ami Bongo, une coalition anti-Lissouba. Il n'a pas hésité à y engager l'armée de l'air française, ni les « services » spécialisés dans les trafics d'armes. Rappelons que les services secrets de l'État français et ceux d'Elf ont beaucoup d'agents en commun (voir *À Fleur de presse*). Depuis le temps du Biafra, ils savent organiser conjointement des livraisons occultes d'armements.

La neutralité française dans le conflit congolais est une fiction. On a vu François Blanchard, le « monsieur Afrique » de Thierry Saussez (homme-protée de la communication politique francoafricaine), être le premier Occidental à embrasser devant une caméra de télévision le général vainqueur Sassou N'Gusso (*France 2*, 17/10/1997). Des bateaux d'Elf ont débarqué des unités angolaises et des soldats de N'Gusso à Pointe-Noire. Selon un haut fonctionnaire français, « *à Paris, on se dit ravi que les Angolais assurent l'ordre à Brazzaville et à Pointe-Noire* » (*Le Canard enchaîné*, 22/10/1997).

Un axe Elf-Élysée-N'Djaména-Brazza-Luanda se dessine. Il pourrait, accessoirement, faire le ménage en Centrafrique, étouffer dans l'œuf des turbulences contestataires au Cameroun, et couvrir ceux qui rêvent d'une reconquête de l'ex-Zaïre.

Jospin a-t-il eu son mot à dire dans tout cela ? A-t-il ou non acquiescé à ce *Kriegspiel*, à cette énième variante du découpage de l'Afrique - ces manœuvres vouées à la consolidation d'un chapelet de régimes prédateurs, au triomphe (éphémère ?) d'Elf, et à la

rolongation de la sordide guéguerre franco-américaine ? Selon *La Croix* (17/10/1997), le trio N'Guesso-Bongo-Dos Santos a « de bonnes relations avec l'Élysée et nombre de responsables du Parti socialiste français ». Selon *Le Canard* (22/10/1997), « le gouvernement Jospin a suivi, sans trop d'enthousiasme ».

Provocation

L'imprévisible président françafricain Patassé entravait les mouvements des troupes françaises dans son pays, les accusant de livrer des armes et munitions à Sassou N'Guesso pour « attiser le feu au Congo ». Puis, début octobre, il a exigé que les soldats français des bases de Bouar et Bangui aient décampé d'ici, respectivement, le 15 octobre et le 15 novembre (*Libération*, 08/10/1997). Un candidat à la « lissoubisation » ?

Re-Saussez

L'entreprise de communication *Image et stratégie* de Thierry Saussez, embauchée pour doré l'image du président-général Eyadema, a gavé ses neurones de phosphates togolais : elle a trouvé un moyen inédit de vanter le caractère « démocratique » d'une dictature invétérée. Elle développe, dans une campagne destinée aux médias occidentaux, l'argument suivant : l'existence de quelques journaux d'opposition démontre la liberté d'expression qui règne au Togo...

Les rédactions des journaux traqués, ou fermés comme *La Tribune des démocrates* et *Kpakpa*, apprécieront. Celles des médias faux-nez du pouvoir riront sous cape. On imagine Brejnev se targuant de n'avoir pas liquidé Sakharov...

Passé d'armes

Jacques Baumel, député-maire RPR de Rueil (92), préside le *Forum du futur*. Précisons, pour situer, que Thierry Saussez, omniprésent, est maire-adjoint de Rueil, chargé entre autres de la communication. Il n'est pas pour rien dans l'organisation par le *Forum*, le 20 octobre, d'un colloque intitulé *France, Europe, États-Unis : quelles politiques africaines ?*

On y a fait assaut de propos convenus, mais il faut dire un mot d'un échange plus aiguisé. Après l'intervention de Vicki Huddleston, sous-secrétaire adjoint pour les Affaires africaines au Département d'État américain, Jacques Baumel, avec un très large sourire, lui a posé une question (la seule du colloque) : quelle est l'attitude des États-Unis face aux massacres de réfugiés au Zaïre (commis, on le sait, par des troupes que les USA ont aidées) ?

La diplomate a répondu que, bien évidemment, son pays soutenait la commission d'enquête des Nations unies. Et elle a rappelé, avec un large sourire, que le mandat de cette commission avait été étendu à tous les crimes commis dans le secteur depuis 1993... En 1993-94 (au moins), la France n'était pas vraiment du bon côté. On en est resté là...

Kabila

Les massacres de réfugiés hutus au Zaïre, d'octobre 1996 à juin 1997 sont incontestables. Nous avons plusieurs fois abordé le sujet (cf. aussi *Lire*). S'y ajoutent les morts de faim et d'épuisement, parfois voulues, parfois non évitées. L'ampleur (50 000 non-combattants tués ? 100 000 à 150 000 morts d'inanition, dont une partie voulues ?) demeure difficile à établir puisque l'enquête des Nations unies sur place est sans cesse différée, dans un bras de fer peu glorieux. Disons que les chiffres ci-dessus donnent des ordres de grandeur, recoupant vaille que vaille le monceau des calculs et témoignages.

C'est suffisant pour mesurer la dimension d'une vengeance insensée - trop froide, en plusieurs endroits, pour n'être pas qualifiée de crime contre l'humanité. L'enquête se poursuivra, dans ou hors le nouveau Congo. Et les noms des responsables commencent à s'afficher (cf. *Lire*).

Le régime établi par la victoire de Kabila et de son Alliance (AFDL) n'avait pas besoin de ce cache-cache scabreux avec l'ONU pour être en difficulté. Les éléments favorables du pronostic s'amenuisent, face aux facteurs hostiles. D'autant que Kabila malmène ses anciens alliés, les « Tigres » katangais. Comme le dit leur chef politique, dans un interview à *La Libre Belgique* : « La victoire militaire, qui est le fait de la solidarité de l'Afrique orientale et de l'Afrique australe, a été confisquée au bénéfice exclusif de l'AFDL ». Surtout, « le gouvernement Kabila n'a pas de projet politique cohérent ».

L'opposition se radicalise, avant peut-être de se militariser. C'est déjà la guerre au Kivu, à forts relents ethniques. Il se trouve à Paris de bonnes âmes qui n'en sont pas fâchées, et jetteraient volontiers de l'huile sur le feu.

En attendant, bien qu'inquiètes et le disant, les ONG du *Réseau européen France-Zaïre* - comme l'Union européenne et les États-Unis - ne sont pas partisans de la politique du pire au Congo-Kinshasa : elles prônent une aide mesurée, liée aux signes de progrès politique. Il reste peu de temps à Kabila pour montrer, justement, que son habileté politique n'est pas que tactique.

Liaisons comoriennes

Tandis qu'Anjouan prépare pour le 26 octobre un « référendum d'autodétermination », le président comorien Taki, replié sur l'île de Grande Comore, a reconstitué son gouvernement sous forme d'une « Commission d'État de transition ». Dans les deux îles, la Francomore (section locale de la Françafrrique) bouillonne d'activité.

Son pivot, Mouzaïr Abdallah, a été nommé porte-parole de la Commission. Normal : il a trempé dans tous les coups d'État « mercenaires » qui ont escamoté comme des marionnettes les présidents comoriens successifs. Autre commissaire d'État : l'ex-ministre des Affaires étrangères Mtara Maecha, qui fut en affaires avec Jean-Christophe Mitterrand.

Quant au président Taki, adoubé par le « doyen » gabonais Bongo¹, il reste le protégé des Denard père, fils et Cie. Sans compter la galaxie des amis RPR (Jean-François Charrier, Jean-Jacques Guillet, Robert Bourgi, Fernand Wibaux), animée à Paris par un autre pivot de la Francomore : l'homme d'affaires comorien Saïd Hilali.

Celui-ci vit en France, mais possède au nord de la Grande Comore le luxueux hôtel *Galawa Sun*, haut lieu du business et des services de renseignement. Il est très branché financièrement sur la Libye - comme l'ex-rebelle, devenu président du Libéria, le « francophile » Charles Taylor. La même Libye est aussi suspectée d'avoir aidé... Sassou N'Guesso.

Rien n'assure cependant que Saïd Hilali et la Francomore miseront encore longtemps sur Taki, trop discrédité.

Les « séparatistes » anjouanais, eux, sont très liés au réseau français qui contrôle le marché des essences locales de parfumerie,

avec un relais dans l'île « française » voisine, Mayotte. C'est là qu'est établi celui qui est présenté comme le tireur de ficelles de la sécession, Sefi Zoubeir. À la Réunion, un autre relais imprime les bulletins du référendum...

1. Qui lui a prêté plusieurs de ses conseillers français, tels que René Dulac et Jacques Lallemand (*La Lettre du continent*, 11/07/1996).

Biya se re-pose là

Bien que le ministre de la Coopération Charles Josselin ait exprimé un désaveu indirect (il a souhaité « *le report à six mois du scrutin* »), Paul Biya est allé, le 12 octobre, jusqu'au bout de sa réélection bidon (cf. *Billets* n° 51). Le scrutin était boycotté par ses trois principaux adversaires : le pouvoir n'a pas hésité à diffuser, à la télévision officielle, un faux contre-ordre de leur part, appelant aux urnes leurs partisans !

Passons sur l'énoncé, lassant parce qu'interminable, des manœuvres frauduleuses. Le Cameroun retrouve, non un Président élu, mais son roi fainéant. Selon l'archevêque de Douala, « *toutes les conditions sont remplies pour que le pays éclate* » (*Libération*, 11/10/1997).

Cadeaux

Pour fêter le nouveau bail de Paul Biya, la France va-t-elle débloquent l'enveloppe de 600 millions de FF - dont 200 millions à décaissement immédiat - annoncée par *Les Échos* ? En apparence, ce ne serait que le énième gros versement du Trésor français dans les puits sans fond de la comptabilité publique camerounaise. Sauf que cela sera interprété comme le soutien de Paris à un déni de démocratie.

L'opération n'est pas si « généreuse » qu'il y paraît. Il semble que les 200 millions soient seulement destinés à payer... une partie de la dette du Cameroun à la Caisse française de développement (CFD) et à des entreprises françaises. On imagine le lobbying de ces dernières, ainsi que leurs arguments sonnants et trébuchants ! Quant à la CFD, elle continuera de présenter un bilan sans rides.

Ce n'est pas tout : 130 autres millions sont destinés à « *l'achèvement du processus de restructuration* » de deux banques commerciales camerounaises... liées à d'importants intérêts français (*Afrique-Express*, 2/10/1997). Eux aussi ont dû mener le lobbying adéquat. Ainsi, ces 2 banques malmenées par une gabegie française exemplaire (les débiteurs « défaillants » sont fréquemment richissimes) seront renflouées avec l'argent du contribuable français. Comment peut-on, après cela, vouloir raccommoier l'image de l'aide publique au développement ? Le public dira : « *Non Bercy ! J'ai déjà donné...* »

Une guerre (suite)

L'énorme contrat gazier signé par Total avec l'Iran permet de mieux comprendre le boycott, par les principaux médias, de l'enquête de Dominique Lorentz (*Une guerre*, Éditions des Arènes) sur la livraison d'uranium enrichi à ce pays, à l'issue d'un long chantage aux attentats et prises d'otages (cf. *Billets* n° 49 à 51).

Le Monde a consacré une page entière au plaidoyer du PDG de Total - oubliant de rappeler à ses lecteurs que ce groupe détient des parts du journal... et qu'il est l'un des deux actionnaires de la COGEMA. Eurodif, qui fabrique l'uranium enrichi, est une filiale de la COGEMA, en association avec l'Iran.

Rappelons que Total fricote aussi avec le narco-État birman, qui exporte pour environ 5 milliards de FF d'opiacés par an (*La Dépêche internationale des drogues*, 09/1997).

Les responsables de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) en déduisent un audacieux mais justifié éloge du boycott : « *Le slogan de Total n'était-il pas : "Vous ne nous choisirez plus par hasard ?". Et bien, ce n'est pas par hasard que beaucoup ne choisiront plus Total* » (*Libération*, 14/10/1997).

CCI

« *La France ne soutient que faiblement la création d'un tribunal international permanent contre les crimes imprescriptibles* », admet l'ancien ministre de la Justice Robert Badinter...

Les grandes manœuvres se précisent en vue de la Conférence internationale de juin 1998, qui devrait faire un sort au projet de Cour criminelle internationale permanente (CCI). Après avoir mené une obstruction sauvage sous la pression des militaires (cf. *Billets* n° 39), la diplomatie française pourrait se rallier à un projet soigneusement bordé, qui soumettrait la saisine de la Cour à l'agrément du Conseil de sécurité. La France y a droit de veto...

Autrement dit, seuls pourraient être jugés les crimes de génocide ou contre l'humanité qui ne dérangent ni Londres, ni Moscou, ni Paris, ni Pékin, ni Washington. Ou alors, selon des modalités qui, comme pour le génocide de 1994, empêchent de trop chercher les responsabilités des « Grands ».

En face, une Coalition mondiale d'ONG s'est constituée, basée à New York. Des associations comme *Human Rights Watch*, la *Fédération internationale des droits de l'homme* et *Amnesty international* en font partie. *Survie* s'y associe, avec son approche politique.

Sachant que les positions françaises joueront un rôle important dans la Conférence de 1998, il s'agit d'identifier, parmi les forces politiques et les décideurs français, qui est résolument pour un Tribunal digne de ce nom, digne du « *Plus jamais ça !* » ; qui est résolument contre ; qui peut-être amené à basculer dans le premier camp.

Quand aux partisans du second, il faudra débusquer leurs arguties juridiques pour les amener à parler aussi clair que le général Olivier Rochereau, directeur de l'Administration générale au ministère de la Défense. Il a eu cet aveu admirable : « *La création d'une justice pénale internationale est un noble objectif. Mais en l'état, les projets avancés ne semblent compatibles, ni avec les intérêts des États les plus actifs dans la mise en œuvre du droit humanitaire, ni avec la protection juridique de leurs ressortissants, ni même avec le simple réalisme politique* » (*Défense Relations internationales*, n° 207). On en déduit, entre autres, que l'activisme humanitaire de la France est incompatible avec la sanction des crimes contre l'humanité...

Bons points

* Malgré d'extrêmes difficultés, le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) a commencé à réellement fonctionner. On peut suivre l'avancement des procédures grâce à un journal uniquement consacré au TPIR, *Utamera*, réalisé par l'association *Intermedia* (e-mail : intermedia@MicroNet.fr).

* Le Prix Nobel de la Paix a été accordé à la Campagne internationale contre les mines - qui marque des points importants. Le civisme peut faire reculer la raison d'État !

* Grâce à la construction d'un complexe gazier au Nigeria, Elf prévoit d'éteindre d'ici 5 ans la majorité de ses torchères. Le torchage des gaz associés au pétrole nigérian représente 0,2 % des émissions mondiales de gaz carbonique (*Afrique-Express*, 02/10/1997).

* Le gouvernement français a ordonné l'ouverture des archives concernant l'assassinat de 200 à 300 Algériens par la police parisienne, sous les ordres du préfet Papon, le 17 octobre 1961. Les premiers documents exhumés (*Libération*, 22/10/1997) font mieux comprendre la logique du « massacre colonial ».

Fausse note

Beaucoup d'honneur est fait au dictateur tunisien Zine Ben Ali. Pour s'aligner sur ses méthodes, la manifestation de protestation prévue à Paris a été interdite... (voir *Ils ont dit*).

(Achevé le 22/10/1997)

ILS ONT DIT

« La France appuie les efforts de la Tunisie pour approfondir l'état de droit ». (**Jacques CHIRAC**, le 20/10/1997, recevant le président tunisien Zine Ben Ali).

[*Ben Ali approfondit l'état de droit comme on creuse un gouffre, et la France appuie sur la touche « Efface »*].

« Il convient [...] de se demander s'il y a eu vraiment une politique africaine de la France. [...] Une politique doit être publique. Or, dans le cas français, on assiste jusqu'à aujourd'hui à un dédoublement : des affirmations publiques, et une politique qui a toujours été menée de manière clandestine. C'est ce décalage entre ce qui est affirmé publiquement et cet énorme ensemble d'agissements clandestins qui, d'un point de vue africain, pose la question de l'existence ou non d'une politique affirmée, c'est-à-dire d'un corps de doctrine, de principes et d'objectifs, qui peut être évalué. [...]

Le génocide rwandais [...] marque un tournant, peut-être le tournant le plus important, pas seulement de la politique française en Afrique, mais de l'histoire de l'Afrique francophone : il y a une période d'avant le Rwanda et une période d'après le Rwanda. C'est une césure, peut-être la plus décisive de l'histoire post-coloniale de l'Afrique ». (**Mamadou DIOUF**, ancien Secrétaire exécutif du CODESRIA - une plate-forme intellectuelle panafricaine - lors du colloque organisé le 30/09/1997 par l'Observatoire permanent de la Coopération française)

« A. T. T. [*l'ancien président malien Amadou Toumani Touré*] s'est imposé par sa clairvoyance, sa vision et ses efforts incessants pour empêcher la Misab [*Mission de suivi des accords de Bangui*] de succomber aux manipulations et à l'ingérence de certains pays qui voulaient faire de cet organisme une sorte de milice partisane, avec pour objectif de massacrer les mutins alors qu'il fallait tenir compte de certaines de leurs revendications fondées ». (**Un ministre français**, cité par *Le Nouvel Afrique-Asie*, 10/1997).

[*Plus d'ATT, moins d'Eyadema et consorts : une bonne recette pour redresser l'image des initiatives françaises en Afrique*].

« Un Front patriotique rwandais, né en exil en Ouganda, principalement fait de Tutsis mais avec beaucoup de Hutus ralliés dans ses rangs, dont l'actuel président de la République, Pasteur Bizimungu, a vaincu l'armée d'Habyarimana et mis fin à cette horreur. Il a mis en place un gouvernement fait de 8 Tutsis et 13 Hutus, il a reconstitué un appareil judiciaire qui avait disparu, il accepte la présence des observateurs des droits de l'homme. Il a la main lourde dans l'interdiction des vengeances. Son armée est une guérilla victorieuse, à commandement mixte. Personne ne l'a formée. Elle n'est guère payée, pas plus que la police, car toute l'économie fut dévastée au Rwanda. Dans cette ambiance et dans cette culture, quand un village sert de base aux tueurs d'Habyarimana rentrés clandestinement, l'armée frappe. À l'algérienne. Ce n'est pas bien, d'accord. Aussi le pouvoir sanctionne quand il le peut. Un auditorat militaire vient d'être mis en place pour cela. Il y a 130 000 suspects dans les prisons. Par rapport au nombre de gens qui ont tué, c'est peu. Mais comme on manque de prisons, les cachots sont effroyables. On y meurt. Mais la foule a récemment lynché quelques suspects de faible importance qu'on libérait pour faire de la place.

Mais le Rwanda se reconstruit. La paix civile règne sur les trois-quarts du territoire. Les usines à thé sont rénovées et exportent. L'université fonctionne, superbement. on n'ose plus demander à quiconque s'il est hutu ou tutsi. Toutes les équipes qui commandent quelque chose quelque part sont mixtes. Mais la férule pèse lourd. En effet. Ne mentons pas par omission : ce pouvoir est brutal. Mon jugement est clair : s'il ne l'était pas, on s'entre-tuerait de nouveau.

Alors se déroule une opération scandaleuse. Il y a des centaines de morts par mois, moitié du fait des infiltrés, moitié du fait de l'armée. Au nom de ces bavures, la dénonciation du nouveau pouvoir se fait au cri de "*il y a contre-génocide*". Voilà qui arrangerait tout le monde, la communauté internationale, la Belgique et la France qui ont soutenu Habyarimana jusqu'au bout, et l'Église qui a davantage une posture de défensive que de contrition et d'examen de conscience. Elle le pourrait cependant : si elle a eu ses prêtres tueurs, elle a eu assez de prêtres et de religieuses martyrs pour qu'un vrai message évangélique désethnicisé soit légitime. Mais le contre-génocide, à 5 000 ou 6 000 personnes par an contre 1 200 000 en quatre mois, c'est mieux. Égalité de culpabilité, égalité d'indignité : quand tout le monde est coupable, il n'y a plus de coupables.

Va donc pour la méticulosité. Mais comment rendre compte du fait qu'il y avait beaucoup moins de méticulosité dans l'observation du respect des droits de l'homme sous Habyarimana, qui pourtant tuait beaucoup plus que le régime actuel et, lui, délibérément, même avant le génocide ? Et comment rendre compte de cette intransigeante aggravation de la méticulosité dans ce pays-là, dans cette situation-là, à ce moment-là ?

Car aucune observation, aucun message n'est jamais neutre. Il est mensonger de croire que l'on peut dénoncer sans prêter

attention à qui l'on dénonce et à qui la dénonciation va profiter. L'éthique de la responsabilité est là, totalement compatible avec celle de la conviction. La conviction se déshonore de n'être pas responsable.

Dénonçons tout ce qu'il faut dénoncer au Rwanda - il y a hélas de quoi faire - mais sans jamais omettre :

- 1 - De décrire les conditions dans lesquelles se produisent les bavures ;
- 2 - Que la déstabilisation de l'actuel pouvoir rwandais aboutirait à la reprise des massacres et constitue donc un crime ;
- 3 - Que le fait que devant des crimes le pouvoir en place soit organisateur (Tibet, Kurdistan, Kosovo, Nigeria), plus ou moins complice (Israël en Palestine) ou réprobateur et impuissant (Rwanda) constitue une différence absolument majeure. Cela aussi fait partie de la méticulosité. Je n'ai rien voulu dire d'autre ». (**Michel ROCARD**, ancien Premier ministre, extrait d'une *Libre opinion* dans *La Croix* du 18/10/1997).

[Noël Copin, ancien rédacteur en chef de *La Croix*, avait reproché à Michel Rocard (*La Croix*, 30/09/1997) une phrase de son interview à *L'Express* du 18/09/1997 (cf. Billets n° 51) : « Tout l'Occident est en train de faire peser sur ce pays une obligation d'extrême méticulosité sur les droits de l'homme, selon les critères juridiques du monde occidental, sans s'apercevoir que construire la paix au milieu de toute cette haine est difficile ». Noël Copin se demandait si Michel Rocard ne sacrifiait pas l'éthique de conviction à l'éthique de responsabilité. L'interpellé répond, justement : « L'enracinement de la responsabilité dans la conviction et la validation de la conviction par l'exercice pertinent de la responsabilité font depuis l'origine des temps la dignité des politiques comme des citoyens ». *C'est en effet cette articulation, risquée, qui fait le plus souvent défaut - particulièrement dans les réactions aux événements de la région des Grands Lacs*].

« Évoquant les causes de la crise actuelle [aux Comores], l'Ambassadeur [de France Gaston Le Paudert] et le Premier Conseiller [...] ont [...] relevé les différences d'origine entre les habitants de la Grande Comore et ceux d'Anjouan : les premiers viennent d'Afrique de l'Est, alors que les seconds sont d'origines perse et arabe ». (**Pierre YERE**, ambassadeur, chef de la mission de l'OUA aux Comores. Rapport au Secrétaire général de l'OUA, 10/08/1997).

[Il n'y a pas qu'au Rwanda d'Habyarimana que les ambassadeurs de France ont une grille d'interprétation ethniste].

« Le Gouvernement de la République du Tchad et le Consortium pétrolier se sont mis d'accord sur le taux de 12,5 % de royalties [...]. Ces réductions (par rapport au prix du brut de Brent cité en référence) résultent d'un certain nombre de facteurs dont le coût élevé du transport dû à la nécessité d'un long pipeline [...] traversant la totalité du Cameroun ». (**Jean-Pierre PETIT**, Directeur général d'*Esso Tchad*, réponse du 30/09/1997 au député tchadien Ngarléjy Yorongar).

[J.P. Petit oublie évidemment de dire que la longueur du pipeline n'était pas une nécessité technique (le tuyau pourrait être construit au plus court, vers Douala) mais un choix politique du président camerounais Biya (ne pas passer en région anglophone) et stratégique : l'armée française disposera ainsi d'une voie pénétrante, proche du Centrafrique. Ce n'est pas aux Tchadiens de payer ces choix].

« Nous pensons, tout comme le gouvernement, que les projets Doba et Sedigui [la mini-raffinerie ruineuse, cf. Billets n° 51] devraient contribuer de façon positive à une stratégie économique globale ayant l'atténuation de la pauvreté comme objectif ». (**Serge MICHAÏLOF**, Directeur des Opérations pour le Tchad à la Banque mondiale, réponse du 07/10/1997 au député tchadien N. Yorongar).

[S. Michailof s'était signalé en animant, avec une grande rigueur intellectuelle, le groupe de travail sur la Coopération française qui produisit *La France et l'Afrique, Vade-mecum pour un nouveau voyage (Karthala, 1993)*. La rigueur semble s'être évaporée lors de l'escalade à la Banque mondiale. Penser « tout comme » Idriss Déby que la « stratégie économique globale » menée au Tchad a « l'atténuation de la pauvreté comme objectif », cela relève du mirage. Affirmer que la mini-raffinerie de Sedigui va y contribuer, c'est du mazoutage].

« L'expérience française de coopération est ancienne et riche. [...]. Parmi ceux où notre savoir-faire est incontestable, quatre domaines sont à privilégier :

- * la conquête de la souveraineté économique ;
- * l'enracinement de la citoyenneté ;
- * le développement humain ;
- * le développement durable ».

(**Charles JOSSELIN**, secrétaire d'État à la Coopération, in *Rue Monsieur, La lettre de la Coopération française*, 09/1997).

[On en reste pantois. « Incontestables », les succès français dans « la conquête de la souveraineté économique », alors que les pays objets de cette Coopération se sont enfoncés dans l'économie rentière, ou de prédation ? « l'enracinement de la citoyenneté » au Togo, ou dans tous ces pays où la coopération électorale française a co-organisé des scrutins truqués ? « le développement humain », alors que, selon ce critère, les pays africains francophones caracolent en queue de classement ? « le développement durable », alors que les forestiers français concourent à la destruction des forêts tropicales ? Non que la Coopération française ait jamais rien fait de valable, mais une propagande aussi caricaturale n'est pas la meilleure incitation à y recourir].

« La coopération militaire française doit rester un pilier essentiel d'une nouvelle politique africaine [de la France]. [...] Les bases militaires marquent de façon évidente la solidarité de la France. [...] Les forces prépositionnées [...] sont irremplaçables dans les interventions extérieures. [...] Il ne faut pas desserrer les liens entre les cadres militaires français et les cadres militaires africains ». (**Général Bernard NORLAIN**, ancien Directeur de l'IHEDN [Institut des hautes études de défense nationale], lors du colloque organisé le 20/10/1997 par le *Forum du futur*).

[Le général a développé toute une série de « bonnes » raisons de ne pas supprimer en Afrique 8 000 emplois d'expatriés très bien payés. Il n'a cessé d'étayer ces raisons sur l'assentiment de « nos amis africains ». Lesquels ? Il n'est pas « évident » pour tous les Africains francophones que le maintien de bases militaires françaises en Afrique soit un témoignage de « solidarité », ni que la France doive conserver la possibilité d'« interventions extérieures » dont on ne sait jamais bien qui les décide, ni à quels intérêts elles obéissent (cf. Turquoise, ou le récent envoi de soldats tchadiens au Congo-Brazza)].

« [À trop vanter la coopération décentralisée], ne s'agit-il pas [...] de pallier les insuffisances de la coopération officielle ? Il ne faut pas le taire, celle-ci laisse une part trop grande à la concussion.

[...] La semaine dernière, à 80 %, le Parlement européen s'est prononcé pour un audit du Livre vert de la [future] Convention de

Lomé, aboutissant à un bilan et une liste de questions posées pour une nouvelle Convention. Il s'agit là d'une décision de grande portée [...]. En l'absence de directives des gouvernements, le Parlement européen propose un volet politique.

Parmi les conditions d'admission à la nouvelle convention figurerait la "bonne gouvernance", ce qui vise à exclure la corruption. Actuellement, 10 à 15 % seulement des populations bénéficient de la Coopération. Notre objet n'est-il pas l'amélioration des conditions de vie du petit peuple plutôt que l'enrichissement d'une minorité ? Mais voyons bien qu'il y a là l'amorce de luttes politiques certaines auxquelles nous devons nous préparer pour le moment où gouvernements et parlements nationaux auront à examiner l'application de ces mesures ». (**Michel ROCARD**, président de la commission Développement du Parlement européen, le 17/10/1997, aux « Assises de la Coopération »).

[Les luttes vont en effet être chaudes, à voir l'énergie déployée par les responsables politiques présents aux Assises pour éviter tout sujet qui fâche. À commencer par la corruption].

Une autre coopération est possible

Résumé des résolutions et propositions des associations françaises de solidarité internationale aux *Assises de la Coopération* (17-18/10/1997).
Extrait d'un document élaboré par le CLOSI et la Coordination SUD.

Une politique de la coopération qui se détache de la stricte notion d'aide.

Une politique qui respecte les aspirations démocratiques et, notamment en Afrique, l'alternance démocratique.

Une coopération qui se base sur une autre conception du développement fondée sur la satisfaction des besoins prioritaires des populations et l'égalité d'accès aux équipements publics.

Une politique qui renforce les capacités nationales et locales de conception, de recherche et d'innovation, d'étude, d'expertise et de réalisation.

Une politique de soutien à l'organisation économique et politique d'espaces régionaux.

Une politique qui s'inscrit dans un projet européen et qui s'engage dans la réorientation des institutions internationales, particulièrement celles de Bretton Woods.

Une politique qui s'appuie fortement sur les associations, les collectivités territoriales, la recherche, l'économie sociale, les entreprises.

Une politique qui inscrit l'immigration dans la coopération et qui reconnaisse le rôle des migrants dans le développement de leur région.

Une politique qui accepte l'évaluation démocratique et contradictoire.

Une politique fondée sur une exigence civique et sur des initiatives citoyennes :

- initiatives citoyennes au Sud et à l'Est,
- initiatives citoyennes en France pour la solidarité internationale, la paix, les droits de l'homme, le droit d'asile et contre le racisme,
- initiatives de soutien à tous ceux, partout dans le monde, groupes ou individus, qui par leur action contribuent à faire reculer les inégalités, à faire progresser la démocratie et à préserver l'avenir de la planète.

« La liberté étant la meilleure des thérapies, il [*Maurice Papon*] s'est trouvé mieux ». (**Me VARAUT**, avocat de Papon, le 13/10/1997, après le week-end 4 étoiles passé par son client, présenté comme quasi mourant et libéré par la Cour. *Le Canard enchaîné* du 15/10/1997).

[À ce compte, on ne punirait jamais personne. Après un demi-siècle d'impunité, celui qui supervisa l'envoi à la mort de 1 645 Juifs témoigne de son repentir en se tapant la cloche dans les meilleurs restaurants du Bordelais - lui que l'on disait au bord de l'infarctus, ce qui poussa la Cour à l'élargir. Pour ménager son cœur, on aurait pu aussi bien ne pas l'accuser de crime contre l'humanité].

Immigration : la position de *Survie* (04/10/1997)

- Nous confirmons notre demande d'une abrogation des « *dispositions infâmes* » des lois Pasqua et Debré. Nous voulons une législation humaine envers les étrangers. Concernant le projet de loi Chevènement, nous nous rallions aux 31 recommandations de la Commission nationale consultative des droits de l'homme.

- La question principale, pour une attitude humaine de la France vis-à-vis des étrangers qui viennent ou vivent sur son sol, est celle de la capacité du pouvoir politique à se faire obéir de l'administration. Obtiendrions-nous une loi satisfaisante que rien ne garantit son application correcte. Et il est inadmissible aujourd'hui que la politique fasse semblant d'ignorer ce problème, en faisant l'impasse sur les moyens de contrôle ou de recours contre les abus de l'administration.

À FLEUR DE PRESSE

Libération, Les puissances africaines dament le pion à l'Occident, 16/10/1997 (Stephen SMITH) : « La victoire de Denis Sassou N'Gusso permet de mieux mesurer le temps qui passe. Il y a dix ans, [...] le Premier ministre français d'alors, Jacques Chirac, envoya [...] un avion de transport C-130 au "colonel rouge" Sassou N'Gusso [*alors Président du Congo, confronté à la rébellion de Pierre Anga*] [...], au mieux avec le RPR. [...] Une décennie plus tard, le président Chirac n'a rien voulu faire [...], converti à une politique africaine d'inaction ».

[Quand on sait le zèle incroyable déployé par Jacques Chirac (et une partie du RPR) au profit de Sassou N'Gusso, on se dit que sa « conversion » à « l'inaction » a le même effet que les vœux de renoncement de certains "accros" de la cigarette : un nuage de fumée].

Le Monde, Des "cobras" très bien ravitaillés en armes, 17/10/1997 (Jacques ISNARD) : « Dans les états-majors français, on a du mal à cacher le parti pris en faveur de Denis Sassou N'Gusso. [...]

Selon les services de renseignement français, les "cobras" de M. N'Gusso [...] ont pu disposer d'armements lourds et individuels

en provenance de plusieurs États africains proches de la France, comme le Gabon. Les mêmes sources françaises laissent entendre que ces milices ont pu, grâce à des circuits de financement occultes fréquents dans les milieux pétroliers, acheter des matériels en Europe ».

[Au Congo-Brazza et au Gabon, « les milieux pétroliers » sont sous la coupe d'un « milieu » au singulier : Elf. On ne saurait donc mieux dire que « le sabre » et « le derrick » français ont armé leur ami Nguesso. Et « la rose » PS (cf. éditorial, n° 50) ? C'est la fleur au bout du fusil ?]

Libération, Sujet noir, 17/10/1997 (Blandine GROSJEAN) : « En Afrique, il y a des Noirs. Soit ils meurent de faim, soit ils s'entre-tuent, soit ils sont en liesse pour accueillir le président Chirac. En Afrique vivent aussi quelques milliers de Français. Soit ils viennent de perdre tous leurs biens et des années de labeur dans des pillages, soit ils attendent, terrés dans leurs villas, d'être évacués (quand les Noirs s'entre-tuent gravement). Mais pour passer dans le journal télévisé français, l'Afrique se doit d'offrir des images. Des images qui s'insèrent dans le bagage géopolitique du téléspectateur moyen, le confortent dans son sentiment que, décidément, ce continent est un macabre terrain de jeux, peuplé de victimes (les femmes, les enfants, les vieillards) et d'hommes aux pulsions tribales ».

[Ce n'est pas du journal télévisé qu'il faut attendre la décolonisation des esprits. La dictature de l'Audimat n'est pas génératrice de liberté].

Alternative (Niamey), **Opération "Épervier" bis**, 15/07/1997 : « Selon des sources bien informées, l'opération de ratissage du lit du Lac Tchad [contre la rébellion toubou, entre autres, cf. Billets n° 49], conjointement menée par les armées nigérienne et tchadienne, aurait bénéficié du soutien logistique du dispositif militaire français "Épervier", basé au Tchad. En effet, selon des témoins, un hélicoptère de l'armée française atterrissait fréquemment, durant toute l'opération, à Bosso devenu QG de la coalition militaire. L'on signale également qu'un colonel français, surnommé Guillou, attaché militaire à N'Djaména, a été plusieurs fois aperçu à Bosso, "distribuant" des ordres par ci, par là aux militaires nigériens et tchadiens. N'est-ce pas fondé de croire que les canons bitubes offerts par Déby au Niger l'ont, en vérité, été par la France ? ».

[Encore une preuve de la « conversion » de Jacques Chirac à « l'inaction » en Afrique... Conversion relayée par le ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine, qui est allé proclamer à travers le continent (8-12/10/1997) le principe de « non-ingérence dans les conflits internes »].

Charlie-Hebdo, Le pouvoir absolu des seigneurs de la guerre, 01/10/1997 (François CAMÉ) : « Le général Lamari, qui a finalement bouclé les négociations avec les islamistes, était l'officier qui commandait les blindés en 1988 lorsque ceux-ci tiraient à la mitrailleuse sur les manifestations de jeunes. Bilan : 500 morts. [...] C'est le même homme, devenu chef d'état-major et numéro 2 du régime, qui, il y a quelques semaines, a interdit aux troupes cantonnées près d'Alger d'intervenir de nuit sans un ordre écrit de sa part. Ce qui a permis aux fous d'Allah de massacrer tranquille. Et, par là même, d'affaiblir Zeroual.

On dira : c'est salissant. Sans doute. Mais [...] l'important, en Algérie, c'est qu'une dizaine de généraux engraisés à la corruption, véritables seigneurs de la guerre gérant l'institution militaire de façon collégiale, puissent continuer à modeler la politique algérienne en fonction de leurs rivalités claniques ».

Charlie-Hebdo, Les nababs du lac Léman, 01/10/1997 (Jean ZIEGLER) : « Aussi longtemps que, dans la Mitidja, la banlieue d'Alger ou en Kabylie, les femmes, les hommes et les enfants sont égorgés par les émirs du GIA, personne ne parlera d'élections libres. Élections que les généraux seraient certains de perdre. [...] À Genève, des rues entières appartiennent aujourd'hui [...] à des généraux, à des directeurs de sociétés d'État de la pétrochimie algériens. D'immenses fortunes prospèrent sur les comptes numérotés algériens. À Berne, un général - Abdelmalek Guenaizia - occupe l'ambassade. Il veille sur la bonne marche des transferts. Certains diplomates algériens [...] passent leur temps à fonder des sociétés écrans au Liechtenstein ».

Le Figaro, La France face au Grand Algérois, 04/09/1997 (Pierre DARCOURT) : « Il y a peu, un ancien chef de wilaya du temps de la guerre française répondait en balayant l'air de la main : "Dans un GIA, quand il y a dix hommes armés, neuf sont remontés par la Sécurité et le dixième est manipulé". Corrigeant presque aussitôt : "Ce n'est peut-être pas vrai, mais j'y crois et je ne suis pas le seul. Regardez qui se dispute les monopoles". Le gouvernement, l'armée, les services secrets, les forces spéciales tiennent solidement les rênes et, quoi qu'il en coûte, sont décidés à profiter de tous les avantages financiers.

En fait, l'enjeu de la guerre impitoyable que se livrent les islamistes et les forces gouvernementales dans le "triangle de la mort" [d'Alger à l'Atlas blidéen] serait la mainmise absolue sur les très belles terres des grandes plaines où l'État se prépare à réaliser de vastes opérations immobilières.

Dans cette perspective, le général Betchine, ministre d'État et conseiller de la sécurité à la présidence, apparaît incontournable. Ce soldat [...] tient tout le pays dans un gant de fer. Il contrôle le renseignement, tout l'immobilier, l'industrie de transformation et tout l'appareil de répression. Son autorité sur la région d'Oran est indiscutée [...].

Tout ce qui a été bâti sur le prolongement du Front de Mer jusqu'à Arcole (Dir el Djir) a été vendu aux gens de l'Est, protégés de Betchine. Au sein de l'armée, il compte un solide noyau de partisans, les officiers et les soldats de la 1^{ère} division blindée [...]. Mais le chef d'état-major Lamari tient fermement ses troupes. Gardé jour et nuit par ses fidèles, il a récemment échappé à un attentat.

L'État militaire est tout-puissant. [...] Quoi qu'il arrive, il entend profiter de la manne pétrolière et gazière. [...]

À Paris, l'État algérien dispose d'appuis solides comme la grande famille Karour, très riches torréfacteurs. Les services y ont des relais très sûrs, trois grandes brasseries, rue Saint-Séverin, avenue de Clichy et place de la République. Enfin, un superbe restaurant de couscous proche du château de Versailles. Et surtout un émissaire de haut vol, un homme d'affaires kabyle dont la fille est mariée au fils du général Nezzar qui a ramené le président Zeroual au pouvoir.

Cet homme élégant et subtil est très introduit dans les cercles politiques français les plus fermés. Autre avantage, la libre disposition d'une ligne privée de transit direct entre Le Bourget et Hassi Messaoud où elle assure le ravitaillement de la zone pétrolière saharienne. Cette entreprise de transport aérien *Go Fast* a son siège à Montreuil en Seine Saint-Denis. Aucun des avions

qu'elle affrète n'a connu d'incidents au décollage et à l'atterrissage. Les sites de forage des sociétés pétrolières américaines au Sahara sont protégés par les "chiens de guerre" d'EXO, la célèbre compagnie de mercenaires sud-africains ».

Le Nouvel Afrique-Asie, *Vers un putsch ?*, 10/1997 (Farid ZEMMOURI) : « En déniaient à Kofi Annan un "devoir d'ingérence" dans cette tragédie sans fin, les généraux algériens ont montré leur talon d'Achille ; d'où la panique qui s'est saisie d'eux. Ils voulaient une guerre à huis clos, sans témoins, solidement encadrée par la cellule communication de l'armée, qui trie soigneusement les massacres à montrer et ceux qu'il faut cacher. Cette intervention les ramène à la réalité : ils sont sommés de rendre des comptes. [...] Le pavé lancé par Kofi Annan dans la mare des généraux devrait contribuer à clarifier une situation au sommet de l'État ».

[*Et la Commission nationale consultative des droits de l'homme a fini par oser un communiqué, où elle appelle une enquête internationale. Elle demande de « soutenir les efforts des instances internationales pour qu'elle passent outre aux obstacles mis par les autorités algériennes à toute enquête sérieuse », constatant que « le gouvernement algérien ne paraît pas en mesure de protéger ses ressortissants ». Quatre associations (Amnesty, la FIDH, Human Rights Watch et Reporters sans frontières) mettent les points sur les « i » : « À un moment où il voit ses citoyens se faire massacrer, le gouvernement algérien devrait se féliciter, et non pas s'opposer à toute initiative internationale ayant pour but d'aider à sauvegarder des vies humaines ». Quant au Parti socialiste français, il souhaite désormais « porter le problème algérien au plan international ».*]

Le Monde, *L'étrange interpénétration des services d'Elf et de la France*, 28/09/1997 (Hervé GATTEGNO) : « Le "Colonel" s'en va, un général arrive. [...] Officier issu des services secrets français et fidèle des fameux "réseaux Foccart", M. [Jean-Pierre] Daniel, surnommé le "Colonel", sera remplacé au 42^e étage de la tour Elf [à la tête du "service de sécurité"] par un autre membre de la confrérie du secret - et non des moindres : le général Patrice de Loustal, récent retraité [...] a dirigé le fameux service "Action" de la DGSE de 1993 à 1996, après en avoir été longtemps le second [...].

Premier président d'Elf, Pierre Guillaumat avait été, durant la guerre, l'un des fondateurs de la Direction générale des services spéciaux (DGSS), avant de devenir, en 1958, ministre de la Défense du général De Gaulle. [...]

Dès le début des années 60 [...], il avait doté le secrétariat général du groupe [Elf] d'une "cellule de renseignement" non officielle [...]. La direction en avait été confiée à Guy Ponsaillé, ancien agent des services spéciaux, [...] chaudement recommandé par [...] Jacques Foccart. Constituée de transfuges de la "Piscine" (le Sdece, [ancêtre de la DGSE]), du contre-espionnage, voire du Quai d'Orsay, dotée de véritables unités d'action, sous la forme de sociétés de sécurité basées en France et au Gabon, cette structure parallèle devait encore accroître son influence sous la conduite du colonel Maurice Robert, ancien responsable des services secrets en Afrique, puis patron du "SR" ([...] la principale branche du Sdece). [...]

Devenu ambassadeur de France au Gabon en 1978 - Maurice Robert - aujourd'hui attaché à la présidence [occupée par Jacques Toubon] des très chiraquiens Clubs 89 - parraina l'entrée à Elf du colonel Daniel [...]. [Celui-ci] régnait sur une galaxie de "correspondants" plus ou moins honorables, dont on ne sait si elle coopérait ou concurrençait les structures officielles, service dans les "services", comme il y a des "États dans l'État" ».

Coopération internationale pour la démocratie, *Une Afrique qui veut devenir actrice de son histoire*, 06/1997 (Gustave MASSIAH) : « L'Afrique des Grands Lacs subit de plein fouet toutes les incertitudes et toutes les contradictions du continent africain.

[...] La dimension régionale présente l'intérêt de pouvoir aborder les conflits qui ont ensanglanté la Burundi et le Rwanda à une échelle plus large. Il est impossible de trouver des solutions en cantonnant les populations dans des territoires étroits. C'est ce cantonnement même qui exaspère leur identification à des représentations communautaires. Si l'on maintient les populations dans les mêmes frontières, il est probable que quelle que soit la bonne volonté, le même cycle avec de nouveaux durcissements se reproduiront. [...]

La politique française [en Afrique a apporté] [...] un soutien inconditionnel à des régimes [dictatoriaux] [...] par adhésion à une vision caricaturale de la stabilité, l'idée par exemple qu'une ethnie majoritaire au pouvoir assurait la stabilité politique, permettant sur le long terme de construire des États modernes et d'enclencher le développement. Il est vrai que la stabilité est la condition du développement. Mais l'idée que l'on peut construire une stabilité avec des régimes complètement rejetés par une partie importante de leurs peuples est une aberration. Dans ces conditions, plus la stabilité est longue, plus elle génère des explosions fortes.

La France doit par ailleurs arrêter de se penser en compétition permanente avec les autres sur le terrain de l'Afrique, et de considérer en fait que tout ce qui n'est pas francophone est francophobe [...]. La meilleure façon de contrer l'influence américaine est de soutenir des gens qui veulent développer leur pays. Dès lors qu'ils se développeront, ils entreront en contradiction avec ceux qui s'y opposent, les Américains ou d'autres. [...]

Actuellement, la meilleure façon de déconsidérer un homme politique en Afrique est de dire que la France le soutient. [...]

Développons les relations entre l'Afrique plurielle et l'Europe plurielle. [...] Les citoyens européens peuvent faire pression sur l'ensemble des gouvernements européens afin de définir une position européenne, qui ne soit pas seulement le compromis entre les ministres des Affaires étrangères. [...] À aucun moment semble-t-il il n'y a eu de réflexion sur ce que pourrait être la coopération avec de grandes régions telles celle des Grands Lacs [...].

La coopération entre régions doit s'inscrire dans la coopération entre sociétés. Les solidarités, les partenariats entre associations, municipalités, entreprises, etc., ne doivent pas être entravés par les raisons d'État. Au contraire, l'action des États et de l'Europe peuvent être redéfinies à partir des partenariats locaux, dans la mesure où ces derniers mettent en avant les principes de dignité, de respect de l'autre, d'égalité entre les partenaires ».

[*Une série de pistes, pour sortir des boubiers. Quant à une réflexion sur la coopération avec la région des Grands Lacs, elle vient d'être menée par le réseau Oxfam, qui a présenté le 21 octobre, au Parlement européen, un rapport intitulé « L'importance d'un engagement : Une stratégie pour la reconstruction de la région des Grands Lacs ».*]

« Une stratégie cohérente et intégrée [...] qui rompt avec la politique du passé, caractérisée par un assistantisme corrompu. Devant les événements violents en Afrique centrale, cette dernière approche a provoqué dans la région un déficit de confiance par rapport aux actions et aux motivations de la communauté internationale. Au lieu d'apporter une solution, l'engagement de la communauté internationale faisait souvent partie du problème » (J. Forsyth, Oxfam).

LIRE

Human Rights Watch/Africa et Fédération internationale des droits de l'homme, *Ce que cache Kabila. Massacres de civils et impunité au Congo* (41 p. dans la version anglaise ; version française fin octobre).

Ce rapport ajoute, à un aperçu objectif des massacres de civils dans l'ex-Zaïre et de leur contexte, deux éléments nouveaux : une enquête de Scott Campbell (consultant d'HRW/A) dans trois villages où de tels massacres ont eu lieu ; et la désignation de 9 responsables militaires suspects d'avoir ordonné les tueries. Plusieurs apparaissent sous des pseudonymes. Outre le mercenaire serbe « Dominique Yougo » et un général katangais, il s'agit de 7 « officiers » proches des armées rwandaise, burundaise ou ougandaise. Parmi eux, les présomptions les plus lourdes pèsent sur le « commandant Wilson » et le major « Jackson » Nkurunziza (ou Nziza).

Comme nous l'indiquions voici deux mois, les Nations unies doivent aller au bout de leur enquête sur les massacres dans la région des Grands lacs, depuis 1993 (y compris en recoupant et publiant les éléments déjà disponibles) : Kofi Annan y joue en partie sa crédibilité. Le laissera-t-on aller aussi loin dans la mise en cause des responsabilités concernant le génocide de 1994, la protection des coupables et le réarmement du *Hutu power*, que dans la désignation des responsables des massacres de réfugiés ? Est-on prêt à autant de sévérité contre tous les accusés, y compris les ressortissants des pays membres permanents du Conseil de sécurité ? Cela renvoie à la seule question : quelles avancées possibles et équitables vers la fin de l'impunité des crimes contre l'humanité ?

Certaines des 26 recommandations du Rapport HRW/A-FIDH posent problème, parce qu'elles sont inégalement réalisables. Plusieurs tendent à priver de tout soutien l'armée rwandaise (APR). Pourquoi pas, si est réellement mise en œuvre une autre recommandation : « *S'assurer que les ex-FAR, les milices Interahamwe, et tous ceux impliqués dans le génocide de 1994 au Rwanda, de même que les FAZ de Mobutu qui ont commis des crimes de guerre [...] soient poursuivis partout où ils se trouvent et traduits en justice* ».

Or (les auteurs du Rapport le savent), il n'existe actuellement aucune force internationale apte à mener à bien un tel programme, ni la volonté politique correspondante. C'est bien pour cela que le camp du génocide, mêlé aux réfugiés, avait pu prospérer au Kivu. Au moment où il intensifie ses attaques contre l'ouest du Rwanda, il est irréaliste de « désarmer » l'APR - sauf à envoyer une armée pour combattre à sa place et protéger les survivants du génocide.

Les grandes organisations de défense des droits de l'homme risquent de voir de moins en moins prises en compte leurs listes de recommandations si elles ne s'efforcent pas d'y mieux articuler éthique de conviction et éthique de responsabilité... Autrement dit, tant que la justice internationale n'aura pas de bras, une perfection illusoire est l'ennemie du moindre mal.

Les *Dossiers noirs* de la politique africaine de la France, n° 10

France-Sénégal

Une vitrine craquelée

Une « démocratie » verrouillée par la fraude paralyse le Sénégal, qui voit monter les périls de tous ordres (internes et externes). Pendant ce temps, les acteurs réels d'une économie virtuelle rivalisent de sophistication dans le détournement des fonds publics et la corruption.

Agir ici et Survie, L'Harmattan, 66 p. Peut être commandé à *Survie* (40 F, port inclus).

André Rougeot et Jean-Michel Verne, *L'affaire Yann Piat*, Flammarion, 298 p.

Une investigation exceptionnelle. Partant de l'étouffement de trois assassinats (sans compter l'étouffement, au sens propre, d'une jeune fille témoin), elle débouche sur un niveau inouï de criminalisation de l'État français.

Les enquêtes officielles sur le meurtre de la députée Yann Piat et le « suicide » des frères Saincené sont littéralement mises en pièces. Ces trois « cibles » fouinaient dans les liaisons mafieuses du gratin politique provençal : elles ont été abattues, selon le livre, par des agents des services secrets français agissant sur ordre supérieur.

Pour l'assassinat de Yann Piat, quantité de témoignages et d'indices confirment la présence d'une deuxième équipe de tueurs, aux côtés des petits malfrats hyérois actuellement accusés. Devant la villa occupée par les frères « suicidés », un témoin a repéré une Safrane gris foncé métallisé, immatriculée 18 YCH (ou YCR) 75 : un numéro à 2 chiffres réservé à des privilégiés...

On reproche à André Rougeot de se contenter des indications livrées par un (ou plusieurs) informateurs de la DRM (Direction du renseignement militaire). Or une part de ces révélations lui a été confirmée, en présence d'un magistrat, par l'expert en informatique qui a sondé le micro-ordinateur des frères Saincené, le professeur Jean Girerd.

Quantité de faits précis, relatés dans l'ouvrage, permettraient de démonter une imposture éventuelle. Plutôt que de les examiner, on préfère crier haro sur les « diffamateurs », et verser une larme de crocodile sur la carrière d'anciens ministres trop compromis. Tout cela, selon certains, pour ne pas « faire le jeu du Front national » : ne comprend-on pas qu'on lui ouvre ainsi un boulevard, de la promenade des Anglais à la Canebière ?

Multipliant les recoupements, Rougeot et Verne sont arrivés à cette conclusion : trois citoyens français (dont un député) ont été victimes de crimes d'État, d'inspiration mafieuse. Devaient-ils se taire ? Pour Me Henri Leclerc, président de la Ligue des droits de l'homme, soit ce « *sont des héros, soit ce sont des voyous* ». Ni le père Rougeot, ce journaliste proche de la retraite, marié à un officier de police judiciaire, ni l'arrière-petit-fils de Jules Verne ne ressemblent à des voyous... Pour savoir s'ils sont eu l'« héroïsme » d'une réaction civique, au prix de risques personnels évidents, il faut lire très attentivement leur ouvrage - plutôt que le flot de commentaires destiné à noyer le poisson, déversé par les médias solidaires du secret d'État.

Ajoutons, ce qui ne manque pas d'inquiéter, le signalement d'un troisième commanditaire aux côtés des deux anciens ministres (« l'Encornet » et « Trottinette ») : « l'Endive », grosse légume de la gauche au pouvoir. Cela suffirait-il pour que le gouvernement Jospin ne fasse pas barrage à la tragique dislocation, en Provence au moins, de l'édifice républicain ?

ILS EN ONT DIT :

« *[Je souhaite que les deux auteurs de L'affaire Yann Piat] soient châtiés comme on n'a jamais châtié quelqu'un en France* ». (François LÉOTARD, ancien ministre de la Défense, qui s'est reconnu dans « l'Encornet ». Cité par *Le Monde* du 09/10/1997).

[Brrr ! Les supplices de la question ou de la roue ne suffisent pas ?].

« On ne peut demander à un gouvernement, aujourd'hui celui de Lionel Jospin, de faire éclater une vérité qui n'a pas été jusqu'à présent totalement mise à jour ». (François HOLLANDE, premier secrétaire délégué du Parti socialiste, *Le Monde* du 9/10/1997).

[Autrement dit, on ne devrait pas demander à Lionel Jospin de faire « la vérité » sur ce qui ressemble à un crime d'État, aux relents mafieux ? Le patron des Renseignements généraux, Yves Bertrand, ami de Rougeot, doit pourtant avoir « mis au parfum » le gouvernement.

La gauche a maquillé les responsabilités dans l'affaire Greenpeace, mais c'était « son » scandale. Pourquoi en ferait-elle autant pour la droite, si elle-même n'est pas mouillée ? Comme nous l'avons montré dans nos Dossiers noirs, on retrouve en matière de politique africaine les mêmes dérives, « du clientélisme aux pratiques mafieuses ». Le courage de les arrêter, ou la capitulation, valent ici et là-bas.

« Je considère qu'il y a dans ce département [*le Var*] quelques problèmes qui se posent et que les principes républicains pourraient y prévaloir. Je ne sais pas trop où on va commencer, mais il faudra le faire parce que ça ne peut pas continuer comme ça sur le territoire de la République ». (**Jean-Pierre CHEVÈNEMENT**, ministre de l'Intérieur, interview sur *France 3*, 19/10/1997).

[Le plus dur, c'est de s'y mettre].

« Lorsque *Le Canard* a enquêté sur Maurice Papon, Robert Boulin [...], il a toujours cherché à obtenir leurs réponses avant de publier des articles les concernant. Les élus mis en cause dans ce livre n'ont en revanche jamais été sollicités ». (**Claude ANGELI**, rédacteur en chef du *Canard enchaîné*, interview au *Monde* du 17/10/1997).

[Selon le livre, Yann Piat a contacté les dits élus, et elle en est morte. Si les auteurs croient à ce qu'ils ont écrit, on comprend qu'ils n'aient pas imité la députée ! On sait aussi que, dans l'affaire Boulin, Le Canard s'est bien gardé d'explorer les pistes les plus prometteuses. Récemment, il n'a pas soufflé mot des énormités franco-irano-gabonaises révélées par Dominique Lorentz dans Une guerre. Claude Angeli lui-même, quand il traite des affaires africaines, sait parfaitement jusqu'où ne pas aller trop loin, et atténuer au besoin la portée de ses informations.

« Il ne faut pas casser la machine ». *Le Canard vit de la satire du système. Pas plus que l'immense majorité de ses confrères, il n'est disposé à rompre si le système « pète les plombs ». Or il disjoncte régulièrement en Afrique, et l'actualité judiciaire (le procès Papon) nous montre qu'il peut dérailler en France. Il faut parfois désobéir à un pouvoir devenu inique, comme au confort journalistique].*

À FLEUR DE PRESSE :

Le Monde, Un "réseau" fabriqué des rumeurs sur le meurtre de Yann Piat, 11/10/1997 (Jacques ISNARD) : « L'institution militaire [*est*] suspectée [*par le ministre de la Défense Alain Richard*] d'entretenir en son sein soit les responsables de graves manquements à l'ordre républicain, soit des irresponsables. D'où le besoin de rappeler la corporation militaire à la discipline ».

[L'article, inspiré comme de coutume par les sources militaires de Jacques Isnard, est tout entier voué à la démolition du livre. Si l'on comprend bien la phrase ci-dessus, il n'y aurait pour l'actuel ministre de la Défense que deux hypothèses : soit un « réseau » d'officiers des « services » ont fabriqué une contrevérité, et ils ont commis de « graves manquements à l'ordre républicain », soit ils ont dit la vérité (celui qui était alors leur ministre a commandité trois meurtres), et ce sont des « irresponsables », qui ont osé manquer à la discipline. Mais si telle est la vérité, ne justifiait-elle pas un devoir de désobéissance ?].

SURVIE, 57 AVENUE DU MAINE, 75014-PARIS - TEL.: (0)1 43 27 03 25 ; FAX: (0)1 43 20 55 58 - IMPRIME PAR NOS SOINS - COMMISSION PARITAIRE N° 76019 DEPOT LEGAL : NOVEMBRE 1997 - ISSN 1155-1666 - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS-XAVIER VERSCHAVE - ABONNEMENT : 80 F (ÉTRANGER : 100 F)